



L'ESR autrement, liste soutenue par la CFE-CGC

Depuis de nombreuses années, les conditions de travail des universitaires se dégradent avec la baisse des budgets, du pouvoir d'achat (non compensée par la faible hausse de 3,5% du point d'indice en 2022), du nombre de postes et le renforcement de la bureaucratie, le délitement des libertés académiques, avec pour conséquence une baisse de l'attractivité des métiers de la recherche. Si une légère amélioration est perceptible depuis deux ans (hausse des primes –malheureusement non prises en compte pour la retraite-, augmentation du nombre de contrats doctoraux et hausse des crédits de l'ANR), elle paraît insuffisante pour atteindre d'ici 2030 l'objectif de 3% du PIB consacrés à la recherche, et s'accompagne de modifications statutaires préoccupantes, pour ne pas dire plus.

Nous, candidates et candidats aux élections 2023, sommes déterminés à nous battre pour que nos autorités de tutelle envisagent ***L'ESR autrement***.

Enseignants-chercheurs attachés à la qualité et au rayonnement de la recherche au sein de nos établissements universitaires, de sensibilité réformatrice, attachés au dialogue à tous les niveaux, soucieux d'améliorer par la négociation avec les pouvoirs publics les conditions matérielles et intellectuelles des universitaires, syndiqués ou sympathisants, nous sollicitons vos suffrages avec le soutien de la CFE-CGC.

1 Nous sommes attachés aux libertés académiques et à la collégialité. Nous défendrons tout au long de ce mandat le principe de la collégialité (CNU, comités de sélection, comités de promotion, agrégation de l'enseignement supérieur) que ce soit pour le recrutement, pour la mutation et pour la promotion des universitaires. Nous sommes opposés à tout ce qui va à l'encontre de ce principe, directement ou indirectement.

2 Nous souhaitons pouvoir exercer notre métier d'enseignant et de chercheur dans la sérénité, dans la liberté de choix de nos thèmes de recherche, des sujets de nos cours et de nos pratiques pédagogiques, à l'abri de toute forme de pressions, à quelque niveau que ce soit.

3 Nous défendrons l'amélioration des conditions de travail et de rémunération des enseignants du Secondaire affectés dans le Supérieur afin de permettre aux collègues qui le souhaitent de préparer leur thèse et d'enseigner de manière satisfaisante.

4 Nous défendrons le principe du maintien du financement pérenne de la recherche, qui seule permet dans la durée de mener des projets individuels ou collectifs. Nous ne sommes pas opposés au financement par projet mais à sa systématisation, qui, outre son coût, analysé en son temps par le CNESER, est particulièrement chronophage et contribue fortement à la bureaucratisation de la recherche française.

5 Recrutés tardivement, partant déjà en moyenne à 64 ans à la retraite, les universitaires sont pénalisés par les allongements du départ à la retraite depuis 2010. Nous défendrons auprès de nos autorités de tutelle le principe d'une prise en compte des années d'études supérieures.